

ASSEMBLEE GENERALE

ASSOCIATION MARLY MA PETITE PLANETE

Samedi 21 octobre 2017 à 10h

Maison des associations rue des ateliers 59770 Marly

PROCES VERBAL

Présents Mr Fabien Thiémé président d'Honneur Maire de Marly

Mmes Virgine Tettini Conseillère municipale et adhérente, Janine Lecaille, Nathalie Carlier, Anne Sophie Taillandier, Frédérique Davoine, Geneviève Clay, Fouzia Bibi Triki, Annie Mercier, Sandra Michelot, Chantal Frémaux , Nadine Ponchard Viviane Froissart

Mrs Francis Brouet Conseiller municipal, Raymond Lecaille, Mustapha Rakki, Pierre Dussart, Pierre Marie Quiquempois, Jacques Leleu

Excusés Mrs Alain Mamolo Conseiller municipal et adhérent , Christian Hanquet Conseiller municipal, Emmanuelle Bouguerra Conseillère municipale, Paul Dehouck, André Dujardin, André Duvivier, Mireille Durand , Lucie Garcia, Antoine Lecaille, John Guyot, Stenia Leleux, Margaret Asmani, Albert Dervaux, Thomas et Emilie Michelot, Nathalie Debruyne

Absents Catherine Bourlet, Malika Toubal, M . et Mme Carlier, Marie Zwingelstein

I - HISTORIQUE

Janine Lecaille a été conseillère municipale à Marly, déléguée à l'environnement de mars 2008 à mars 2014. C'est sous son impulsion que le Jardin partagé, dit Jardin des Coquelicots, le rucher et de nombreuses actions liées à la sensibilisation aux questions écologiques et au développement durable ont été mises en place.

Ayant choisi de ne pas faire un second mandat au sein de l'équipe municipale en mars 2014, Janine Lecaille a souhaité créer une association afin d'assurer la pérennité des réalisations citées.

L'association Marly ma petite planète Loi 1901 a été créée début 2013. L'association s'est installée dans cette Maison inaugurée le 5 février 2015 et dispose d'un Bureau / Salle d'activités avec un point eau au rdc, ce qui nous permet de nous réunir et de réaliser aussi différentes animations.

Les activités de l'association sont assurées à la MAIF : RAQVAM Association

L'association compte actuellement **37 membres à jour de cotisation** (19 adhésions simples et 18 adhésions avec parrainage du rucher)

II - BILAN MORAL

Conformément aux statuts, les membres de l'association interviennent dans les domaines suivants:

l' aménagement du Jardin des Coquelicots/, la gestion du rucher, la création du réseau des poulaillers citoyens Les Galinettes de Marly/ , la mise en place d'actions pédagogiques tout public/, la réalisation d' événements festifs/, l'entretien et la valorisation des vergers municipaux à caractère conservatoire/ , la mise en place de projets d' amélioration du cadre de vie/, la consolidation de liens avec d'autres associations proches des préoccupations environnementales telles que le Mouvement Colibris initié par Pierre Rabhi ou le SEL du Hainaut (Service Echange locaux)

a)Le Jardin des Coquelicots situé allée des Coquelicots, dans le quartier des Floralties a été inauguré en juillet 2011. C'est un projet qui émanait en 2010 du Centre communal d'action sociale (CCAS) et qui a été financé et soutenu par la municipalité. Il fait partie du réseau des Amis des Jardins Ouverts néanmoins clôturés (AJOnc), du réseau des jardins partagés, collectifs et familiaux du Parc naturel Scarpe Escaut (PNRSE), du réseau des Jardins naturels du Centre permanent d'initiation à l'environnement de l'Avesnois (CPIE) et de l'inventaire des jardins naturels réalisés par les services de la Cohésion sociale de la Communauté de communes de l'agglomération du valenciennois (CAVM)

Les bénévoles actifs ne constituent plus qu'un noyau de 4 personnes qui se sont retrouvées alternativement, chaque semaine le mardi et le vendredi de 14h à 16h . Des réunions de concertation ont lieu régulièrement pour décider des travaux et aménagements à faire.

Janine Lecaille est la référente depuis juillet 2011

Deux points importants à signaler : 1°pour des raisons de santé, des membres actifs ne peuvent plus participer à l'entretien et à l'animation ce qui pose vraiment la question du devenir de ce Jardin 2° pour d'autres raisons Janine Lecaille souhaite être remplacée comme référente depuis juillet 2016 ...et faute d'avoir trouvé un(e) remplaçant(e) prolongé cette fonction d'une année.

*Des démarches ont été faites auprès de la municipalité, argumentant que ce Jardin est un Jardin municipal et que la municipalité doit donc s'y impliquer. Mais aucune proposition n'a été faite pour répondre à cette problématique. Pour nous, la solution se trouve dans la création d'un poste d'**animateur nature et d'un coordinateur d'un pôle environnement** à mettre en place, ce qui dynamiserait les actions environnementales dans notre ville.*

Il nous faut aussi absolument trouver des personnes pour recréer une équipe de bénévoles agissant sur ce Jardin partagé...

b)Le Rucher situé dans un enclos appartenant à la Société privée Eau et Force du valenciennois et régi par une Convention avec la municipalité, se trouve à proximité de la Maison des Associations et à proximité de la zone naturelle protégée de la Rhonelle. Il a été inauguré le 25 avril 2014.

C'est un projet qui s'est élaboré à partir de mars 2012 et qui comprenait l'installation de 5 ruches.

La première petite récolte a été faite en septembre 2014 et le miel a été utilisé pour confectionner friandises et pâtisseries pour les Marchés de Noël 2014 et 2015 .

C'est Mustapha Rakki qui est le responsable bienveillant

Nathalie Carlier référente du rucher dresse le bilan :

Des parrainages du rucher sont proposés depuis 2016:18 parrainages

Récolte de miel de printemps : 45 kg

Récolte de miel d'été : 15 kg

c)Le réseau des Galinettes de Marly a été créé en Juillet 2014 avec l'implication des animatrices des deux EPHAD de Marly, Maelle Ville et Sabine Kolasa, soucieuses d'installer des poulaillers à l'intention des résidents de leur établissement.

Un réseau de poulaillers citoyens a été mis en place sur Marly incitant particuliers et structures diverses à installer des poulaillers avec le soutien logistique de l'association.

Ainsi, un poulailler municipal a été placé au fond du parc Oscar Carpentier et des marlysiens y veillent, récoltant pour eux mêmes les œufs. Et de nombreuses familles du quartier rendent visite aux poules avec les jeunes enfants.

Nous n'avons pu mener à bien la construction du poulailler prévu au Jardin des Coquelicots. Par contre, l'association a soutenu le projet pédagogique de l'Ecole maternelle Jean Rostand, à savoir mener à terme l'éclosion d'une quinzaine de poussins au printemps 2017 et réaliser l'enclos du poulailler dans la cour de l'école. Pour ce faire, l'association a fourni des œufs fécondés, a prêté la couveuse électrique automatique, a veillé au bon déroulement de l'opération, à la grande joie des enfants et des familles qui ont ensuite adopté les poules ! C'est **Antoine Lecaille** qui a coordonné cette action,

A noter aussi que dans le cadre du réseau, nous fournissons de nouvelles poules dans le poulailler municipal, nous avons assuré le gardiennage de poules durant les vacances des propriétaires et organisé un prêt de poules ...

Nous avons démarché il y a quelques mois la Boulangerie Louise de Marly afin de récupérer 1 fois par semaine les pains invendus dans le cadre l'opération anti gaspillage à laquelle sont soumis les commerces. Les familles adhérentes à l'association et possédant des poules peuvent bénéficier de cette récupération de pain car nous passons 2 fois par semaine à la demande de la Boulangerie.

Soulignons aussi qu'il ne suffit pas de nourrir, abreuver et mettre les poules au sec (un toit a été installé par les services techniques) ni assurer l'hygiène (un récupérateur d'eau installé) **une veille sanitaire** doit être mise en place c'ad surveiller l'invasion des poux rouges, des gales de pattes et des vers intestinaux .et administrer des traitements ! Nous devons veiller au bien être animal ... et cela pose la question du responsable car pour l'instant c'est la famille Lecaille qui assure ...

A ce jour, il n'y a plus de coordinateur pour les Galinettes et il est nécessaire d'en trouver un !

d) Les actions pédagogiques sont menées particulièrement auprès des enfants mais visent aussi un large public. Elles ont eu lieu principalement au Jardin partagé des Coquelicots auprès des enfants du Groupe scolaire Marie Curie. Les enfants des classes maternelles fréquentent ce lieu assidûment depuis septembre 2011. Depuis 2 ans, ce sont les enfants, toujours plus nombreux, des Nouvelles activités pédagogiques (NAP) qui ont investi ce Jardin avec leur institutrice Mme Frédérique Davoine, directrice de l'établissement et nous les avons accueillis le Mardi après midi en début et en d'année scolaire.

e) Evénements festifs

- **TELETHON 2016 « 30 ans, 30 assos, 30 animations »** : nous avons répondu favorablement à la demande de la municipalité et avons assuré une très belle animation Salle Schumann en proposant plusieurs soupes confectionnées avec les légumes récoltés auprès des enfants des écoles. Le samedi matin nous étions 6 bénévoles pour toutes ces préparations et seulement 2 pour la soirée du Téléthon .
- **MARCHE DE NOEL 2016** : Là ce fut 3 jours d'animations non stop sous le chapiteau gastronomique ! Franc succès et belle recette ! Nous renouvelerons bien sûr notre participation pour faire encore plus et mieux ! Une date de réunion est à déterminer aujourd'hui pour la réunion préparatoire .
- **LES 24 heures de l'ENVIRONNEMENT « La graine dans tous ses états » les 4 et 5 avril 2017** l'association a été force de proposition pour réaliser cet événement de printemps dans le but d'une communication ciblée sur l'ouverture de la Grainothèque, L'objectif a été atteint en proposant une Conférence débat le mardi soir sur les relais locaux et mondiaux de la préservation des semences, et sur les dangers des produits dangereux tels que pesticides et herbicides qui vont à l'encontre de la biodiversité à protéger... et par une journée non stop en Salle des fêtes réunissant animations et ateliers divers sur le thème de la graine !
- **FETE DE LA MARE du Jardin des Coquelicots le Samedi 27 mai 2017** : un RV annuel attendu ! Du soleil, des superbes animations, des enfants et des familles ! Prochaine édition en 2018 !
- **FETE DE LA POMME les 16 et 17 septembre 2017** : l'association a proposé des ateliers culinaires à base de pommes à ses adhérents dans les locaux de l'association et dans les cuisines de Nathalie et Janine. Très belle participation et beaucoup de savoirs partagés !
- **FETE DE L'AUTOMNE ce Samedi 14 octobre 2017** organisée par la municipalité a reçu le soutien de plusieurs adhérents de l'association pour animer des stands

L'association met un place un événement important par trimestre

f) Valorisation des vergers conservatoires municipaux

En 2005, la municipalité a reçu en dotation des Espaces naturels régionaux 40 arbres fruitiers de variétés anciennes qui ont été répartis sur plusieurs sites dont le site de l'actuel Jardin des Coquelicots et du Groupe scolaire Louise Michel.

Nous ramassons les fruits : les uns sont distribués aux voisins du Jardin, les autres ramassés par les écoliers, d'autres encore récupérés par les bénévoles afin qu'aucun fruit ne soit perdu.

L'an dernier, nous avons réalisé le pressage de jus de pommes frais grâce au prêt d'un pressoir . Malheureusement en raisons de fortes gelées tardives, cette année la récolte a été insuffisante pour un tel événement. Nous avons transformé notre récolte en gelées, confitures, compotes, pâtes de fruits et gâteaux...Une partie a été pasteurisée aux Vergers Teillier du Quesnoy., soit une vingtaine de litres qui seront vendues lors du Marché de Noël .

Les produits confectionnés ont été redistribués aux membres de l'association et une partie des gelées et confitures seront mis en vente lors du Marché de Noël

III BILAN FINANCIER

Il concerne la période allant du 9 octobre 2016 au 30 septembre 2017,

SOLDE au 9/10/2016 : 1348,54 euros

SOLDE au 30/09/2017 : 2689,75 euros

DEPENSES : 1303,89 euros

Assurance responsabilité civile MAIF : 108,78 euros

Diffusion d'images video SACEM : 32,47 euros

Apiculture, achat de pots,sucre, plantes mellifères : 143,75 euros

Galinettes , achat d'une couveuse : 119 euros

Verger : fabrication des jus de pommes : 60,50 (2016) + 22 euros (2017)

Achat d'une plastifieuse : 15,99

Achat d'une plaque de cuisson : 27,99

Divers frais comprenant des ingrédients pour les ateliers cuisine, du matériel d'activités pour les événements festifs , des frais de bouche pour la convivialité ...
649,41

RECETTES : 2645,10 euros

Subvention municipale 1500 euros

19 Adhésions simples et dons : 110 euros

18 Adhésions avec parrainage du rucher et dons : 360 euros

Recette du Marché de Noël 2016 : 346 euros

Recette Vente de miel : 312 euros

Recette Fête de la mare : 17,10 euros

IV APPRECIATIONS

A-Les Points qui nous réjouissent

- L'association a contribué à **l'ouverture de la Grainothèque** en février et nous nous en sommes réjouis. Elle a été installée dans les locaux de la Ludothèque (étage de l'Ecole primaire du Centre)et devrait rendre des services à la population
- L'association est désormais reconnue pour **l'excellence des Soupes** proposées lors d'évènements, que ce soit lors du Téléthon, du Marché de Noël ou des 24h de l'environnement
- Tous les moments festifs 2017 ont connu un **succès** à la hauteur de l'investissement des bénévoles et de l'équipe dirigeante quant à la participation et à la qualité des prestations.
- Le nombre d'adhérents est en augmentation constante
- Les finances sont bonnes grâce notre gestion économe, rappelons que écologie rime avec économie !
- Il règne dans l'association un excellent esprit de partage, de solidarité et d'intelligence collective autour des valeurs de l'écologie
- Les panneaux de signalisation ont été posés pour indiquer le Jardin naturel partagé, avec mention espace naturel protégé !
- L'apiculture se porte bien
- Les riverains de la Rue Jean Jaurès ont bien accueilli le projet Rue remarquable dont nous avons présenté les grandes lignes lors de l'AG 2016 : après consultation des riverains le nom retenu est « Jean jardine rue Jaurès »
- **B- Les Points qui ne nous donnent pas satisfaction**
- **Aucune Bourse** aux plantes avec Troc n'a été renouvelée depuis 3 ans alors que cela répond à une demande de la population
- **Aucun Forum des associations ni aucune rencontre avec les autres associations marlysiennes n'ont été programmés**
- **Peu de nouveaux aménagements au Jardin des Coquelicots** en 2017 faute de bras : abri convivial en l'état, pas de poulailler, pas de four à pains

- **Aucun poste d'animateur nature et ni de coordinateur d'un Pôle environnement**
- **Aucun référent** pour remplacer Janine Lecailleau Jardin des Coquelicots
- **La Grainothèque ne peut pas être uniquement un lieu de dépôts et d'emprunts de semences** : des animations doivent être mises en place
- **Le projet rue Jean Jaurès est freiné** par des lenteurs administratives : impossibilité de faire avancer le 30 à l'heure demandé pour sécuriser cette rue et silence radio de la part d'Enedis pour le transformateur électrique près de l'église Saint Jacques

IV – ELECTION DU BUREAU

Le Bureau élu se compose de

Janine Lecaille présidente, Nathalie Carlier présidente adjointe

Anne Sophie Taillandier secrétaire, Nadine Ponchard secrétaire adjointe

Raymond Lecaille trésorier, Pierre Marie Quiquempois trésorier adjoint

V- PERSPECTIVES ET PROJETS 2018

- Améliorer la communication de l'association afin de gagner en notoriété et augmenter le nombre d'adhérents: par exemple exiger qu'une liste mise à jour des associations marlysiennes soit disponible, version papier ou version électronique ! Et améliorer notre communication sur les réseaux sociaux
- Reprendre les aménagements au Jardin des Coquelicots: finaliser la construction du cabanon d'accueil, installer le poulailler, construire des toilettes sèches, construire un four à pain et un barbecue ...
- Participer à une rencontre avec toutes les Associations de Marly
- Proposer davantage de visites et sorties groupées par covoiturage
- Organiser une Fête de la pomme en septembre 2018 en liaison avec la municipalité
- Se mobiliser pour la création d'un poste d'animateur nature/jardin/environnement et d'un Pôle environnement
- Poursuivre le projet Rue Jean Jaurès, rue « remarquable » !
- Recruter un jeune dans le cadre du Service civique* qui serait particulièrement bienvenu au Jardin partagé mais pas uniquement ... pour une durée de 6 mois répondant à plusieurs des 9 thématiques de l'engagement civique (environnement, solidarité, culture)

- et enfin Développer le projet d'aménagement de l'espace inoccupé devant la Maison des associations (terrain vacant)) situé devant la porte d'accès du Bureau MMPP

VI – AMENAGEMENT DU TERRAIN VAGUE JOUXTANT LA MAISON DES ASSOCIATIONS

NB Nous n'avons pas eu le temps d'aborder ce point,

Nous le présenterons sous peu en mairie et vous tiendrons informés

VII CONCLUSION ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES

Le rapport d'activités et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité

Une année riche en événements, une association qui se porte bien et qui a encore beaucoup à faire pour vous épater !

***SERVICE CIVIQUE**

Objectifs : Mobiliser la jeunesse face aux défis sociaux et environnementaux

Mener à bien des initiatives d'intérêt général répondant aux besoins de la population et du territoire

La présence du jeune doit permettre d'expérimenter de nouveaux projets, d'aider à diversifier les publics visés, et d'améliorer l'impact de nos actions

Coût : Rétribuer le jeune à hauteur d'une centaine d'euros par mois
(il percevra 470 euros de l'Etat)

Recrutement Proposer un projet d'accueil du volontaire et un accompagnement de qualité
Obtenir l'engagement de membres MMPP pour assurer le tutorat du jeune
Lister les missions qui apporteront au jeune l'apprentissage de la citoyenneté et de l'épanouissement personnel

Confier au jeune des tâches d'écoute et de pédagogie auprès de la population cf le référentiel sur le site www.service-civique.gouv.fr

Un jeune âgé de 18 à 25 ans, pour une durée de 6 mois à 12 mois, pour 24heures minimum par semaine

Agrément : dossier à remplir et déposer , délai : 3 mois